L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL

(CINQUANTE-DEUXIEME ANNEE)

SOMMAIRE

Plans d'Instructions dominicales. — I. Dimanche, jour octave de l'Epiphanie : « Voici l'Agneau de Dieu », 5.

Pastorale des Sacrements, selon le Directoire. — I. Position du problème, 5.

Les Sacrements. — Le sacrement de Pénitence IV. La Contrition ; ce qu'elle est, 7.

Conférences sur la Vie chrétienne. — IV. Le progrès, loi de toute vie, 9.

Petits prônes sur les Commandements. — 4e Commandement de Dieu : XVI. Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres : 2. Devoirs de justice, 12.

PLANS D'INSTRUCTIONS DOMINICALES

I

Dimanche, jour octave de l'Epiphanie

Sur l'Evangile (S. Jean, I, 29-34)

« VOICI L'AGNEAU DE DIEU »

Introduction. — S. Jean-Baptiste est très souvent représenté dans le geste par lequel il désigna le Christ parmi ceux qui venaient à lui. La liturgie du temps de l'Epiphanie rappelle que, ce jour-là, le Christ fut « manifesté » une nouvelle fois, rendu reconnaissable par la foule. Le titre par lequel le désigne Jean-Baptiste indique donc bien une fonction propre du Christ. — L'avons-nous compris ?

I. — *L'Agneau de Dieu*

Bannir de nos esprits toute image attendrissante. Pour comprendre, recourir à la liturgie de l'Ancien Testament et aux Prophètes.

a) Au Temple de Jérusalem, on offrait, tous les jours, des agneaux, immolés en hommage à Dieu (Num., XXVIII, 1-8). mais surtout, depuis que les Hébreux avaient été épargnés du châtiment qui atteignit les Egyptiens, grâce au sang d'un Agneau marquant leurs portes, chaque année un agneau, immolé au Temple et mangé en famille, évoquait le souvenir de la libération, de la fuite providentielle loin de la tyrannie d'Egypte (Exode, XII, 1-14).

b) Mystérieusement, le prophète Isaïe avait prédit qu'un « serviteur » de Dieu, très particulièrement saint, se dévouerait jusqu'à donner sa vie pour le salut du peuple de Dieu ; et il l'avait dépeint « comme un agneau » qui va être tondu et conduit à la boucherie (Isaïe, LIII, 7).

II. — *L'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde*

a) S. Jean-Baptiste désigne ainsi Jésus. Il semblerait, à lire l'évangile de ce jour, qu'il ne connaissait pas encore Jésus. Très probablement faut-il penser qu'il connaissait bien son cousin, mais ne savait pas encore quel rôle il devait jouer comme « Fils de Dieu ».

b) Il le comprend maintenant. L'image qu'il emploie pour désigner Jésus caractérise sa mission.

N.-S. remplacera les agneaux du Temple, et surtout l'agneau pascal ; il sera donc offert en sacrifice pour concilier la juste volonté de Dieu ; et son sang, spirituellement répandu sur les âmes, les libèrera de l'esclavage du démon et du péché. Ainsi l'a compris l'évangéliste S. Jean lui-même (Jean, XIX, 36). Il sera aussi le vrai « Serviteur » de Dieu son Père, offrant sa vie pour tout son peuple.

c) S. Jean-Baptiste ajoute que le Christ *ôte le péché* du monde. L'idée est exprimée sous forme imagée : le péché est comme un obstacle (une grosse pierre, un quartier de roche) qui obstrue la route par laquelle nous atteignons Dieu. « Le péché », c.-à-d. la somme de tous les refus dont se rendent coupables les hommes qui disent « non » à Dieu. Le Christ, par sa mort, supprime cette barrière ou comble ce fossé qui sépare de leur Père les fils infidèles ou prodigues.

III. — *Conséquences. Applications*

a) Le rôle principal du Christ est donc de nous sauver, de nous assurer la vie éternelle par sa mort. Y pensons-nous assez ? — Evoquer tous ces péchés, commis si facilement, et qui coûtèrent si cher à N.-S. pour les racheter.

b) L'agneau pascal, une fois tué, était partagé pour être mangé entre parents et amis. Le Christ a voulu être agneau pascal jusque-là : c'est l'Eucharistie, prolongement et application de sa Passion. Y recourons-nous ? — Avons-nous conscience d'être de la même famille que ceux qui la reçoivent avec nous ?

* *

Conclusion. — Trois fois, à chaque messe, plus une fois avant de nous le donner en communion, le prêtre désigne N.-S. présent sur l'autel avec les mêmes termes que S. Jean-Baptiste. Il faudrait que ces paroles, chaque fois que nous les entendons, nous aident à mieux croire au Christ, à lui redire, nous aussi, « vous êtes vraiment le Fils de Dieu » (Jean, I, 34).

Comprenant mieux le prix de sa Rédemption, fuir le péché qui l'a obligé à mourir.

Enfin, comme Jean-Baptiste, faire connaître à tous ceux qui l'ignorent encore, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur : « Je l'ai vu : et je porte témoignage qu'il est le Fils de Dieu » (Jean, I, 34).

PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

I

POSITION DU PROBLÈME

Mes frères,

Dans leur assemblée plénière du 3 avril 1951, les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, ont résolu de « susciter un grand

mouvement d'évangélisation sacramentelle ». N'est-ce pas « le propre des grands cœurs, disait Lacordaire, de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent et de s'y consacrer » ? Car au milieu de notre xx^e siècle, même après les victoires remportées par la Communion fréquente sur le vieux jansénisme, nous avons tous besoin d'un retour aux sources, aux sources de la vraie vie et de la charité chrétienne : aux sacrements..

I

Mais comment, dans quel esprit, avec quelles modalités opérer ce retour, nos chefs dans le Christ nous le disent avec clarté.

Et d'emblée ils s'élèvent au-dessus des controverses dont il convient que je vous dise deux mots. Deux tendances en effet se dessinaient plus ou moins, sinon dans l'administration des sacrements, du moins dans les modalités d'un renouveau : les uns disaient : les sacrements sont déconsidérés, on méconnaît leur caractère sacré, on n'y apporte pas les dispositions souhaitées, on en compromet l'efficacité par une étonnante légèreté ; il faut se montrer plus sévère et plus exigeant.

Et si ces exigences découragent des volontés débiles, si certains désertent à cause de cela, si le groupe de nos fidèles diminue dans nos églises, nous en prendrons notre parti ; si nous n'avons plus la quantité, du moins nous aurons la qualité ; tous d'ailleurs ne déserteront pas pour autant ; un certain nombre se plieront à nos exigences et ce sera tout bénéfice ; et quand nous aurons reconstitué un petit groupe bien vivant, bien dynamique, le « levain » dont parle le Christ, nous serons sur la bonne voie pour reconquérir les autres.

Raisonnement qui ne manquait pas d'une certaine sagesse et qui pouvait séduire même de simples fidèles, mais auquel on répondait du camp opposé : le Christ est mort pour tous, il a mérité à tous le pardon de leurs péchés et les grâces nécessaires pour aller au ciel ; et ces grâces sont données surtout par les sacrements ; vous n'avez pas le droit de frustrer des âmes des grâces que le Christ leur a préparées. Dieu est bon et connaît la faiblesse humaine ; voyez : il ne demande au pénitent, dans le tribunal de la pénitence, que la contrition imparfaite, pour lui pardonner. Vous prétendez, par ces mesures rigoristes que vous préconisez, rendre les autres meilleurs, comme on sacrifie un membre gangrené pour sauver tout le corps ; mais précisément on ne sacrifie ce membre que lorsque tout espoir est perdu de le sauver ; en êtes-vous la avec ces âmes que vous verriez assez facilement rompre leurs derniers liens avec le Christ. Et que faites-vous alors de ses propres paroles « Je n'achèverai pas le roseau brisé », « je n'éteindrai pas la mèche qui fume encore » ?

Et voici que le Direct ire pour l'administration des sacrements intervient et clôt le débat : ni rigorisme ni indulgence ; d'une manière générale, il faut instruire, éclairer, préparer le sujet à la réception des sacrements ; il faut, dans chaque cas particulier, avec patience et fermeté tout à la fois sauvegarder les droits de Dieu et ceux de l'individu. Pratiquement il faut *instruire*.

II

Une autre opposition, plus ou moins consciente, divisait encore les esprits ; les uns voyaient surtout le bien commun, l'ensemble des fidèles, la communauté ; les autres considéraient qu'une âme était un monde et rachetée du sang du Christ, donc d'un prix infini et méritait à elle seule tous les dévouements.

Aussi les premiers mettaient-ils l'accent sur l' « engagement » qu'entraîne un sacrement reçu avec les dispositions nécessaires : le Christ, par les sacrements, nous fait membres de son corps mystique, il nous incorpore à lui, il nous entraîne dans son mystère ; or il est venu de son propre aveu, « non pour être servi mais pour servir » ; quiconque reçoit un sacrement s'engage lui aussi à servir et le sacrement est, en quelque sorte, tronqué, du moins privé de sa surnaturelle efficacité, s'il n'aboutit pas au témoignage et à l'apostolat.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet important sujet ; nous verrons combien cet aspect d'engagement est mal compris et peu envisagé ; c'est peut-être là que nous aurons le plus à apprendre sur la valeur des sacrements et sur leurs exigences ; aussi bien le Directoire y insiste-t-il particulièrement.

Et cependant il n'oublie pas de nous mettre en garde contre un excès possible, contre une certaine méconnaissance de la personne humaine ; précisément parce que l'homme est un être libre et intelligent, fait à l'image de Dieu, il possède une certaine indépendance ; on n'a pas le droit de faire de lui une bête de somme ou le rouage d'une machine pour servir des fins temporelles ; on n'a pas le droit non plus de l'enrôler de force, de lui enlever toute initiative, de l'embrigader, de faire avec lui du totalitarisme, fut-il d'ordre spirituel ou apostolique.

Il convient donc d'amener chacun de nous à repenser sérieusement aux obligations qui sont nées pour lui de la réception des sacrements ; il nous faut comprendre que plus unis au Christ, nous avons plus de raisons d'en posséder l'esprit et les vertus ; il faut que notre vie porte un témoignage : qu'on ne dise pas que nous ne valons pas mieux que les autres mais que l'on voie, au contraire, en nous un progrès lié à la réception plus fréquente des sacrements.

Mais cela ne nous empêchera pas de poursuivre le travail de notre propre sanctification, avec l'aide de la grâce ; étant bien assurés que l'on ne donne pas ce qu'on n'a pas, qu'il faut prêcher d'exemple plus encore qu'en parole et que les plus belles œuvres ne remplaceront jamais le rayonnement de la sainteté.

III

La multiplicité des tâches qui incombent aujourd'hui à nos prêtres, malheureusement trop nombreux, ne leur permet pas de tout faire et d'être partout à la fois ; d'où également une double tendance encore : les uns, reconnaissent que, pour beaucoup de fidèles, la religion n'est plus qu'un ensemble de gestes routiniers accomplis par habitude et sans influence sur la vie morale ; ils estiment qu'il faut tout reprendre par la base et la base c'est la charité. Le Christ n'a-t-il pas dit « c'est à cela qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres » ? Il faut donc redonner un esprit chrétien ; faire accomplir des gestes vraiment chrétiens, c'est-à-dire des gestes charitables, où l'on mette du sien, où l'on se donne, où l'on se sacrifie ; et alors tout naturellement, par l'esprit du Christ qu'on aura retrouvé, on sera ramené à la Messe, à la vie chrétienne, aux sacrements fructueusement reçus.

Les autres, pensent qu'à l'opposé il faut partir des sacrements ; pas d'action catholique sans militants, disent-ils ; et pas de vrais militants, en règle générale, sans le secours de la grâce et des sacrements.

Les premiers mettent aussi volontiers l'action sur le service du prochain, sur l'évangélisation ; le Christ a dit : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les, etc. ». Les autres disent : Dieu premier servi ; prière donc, messe, sacrements, culte de Dieu, car Dieu a dit, et le Christ l'a répété : « Voici le 1er Commandement : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces » et seulement ensuite le second « qui lui est semblable : tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu. »

Là encore le Directoire s'élève au-dessus des divergences pastorales et apostoliques : pas d'opposition entre l'évangélisation et le recours aux sacrements ; à ceux qui seraient tentés de mettre l'accent sur l'évangélisation il rappelle « qu'une action apostolique qui ne puise pas son inspiration à la source des sacrements ou qui ne vise pas à conduire, à une échéance plus ou moins longue, à la vie des sacrements, est bien vite impuissante et glisse dans un activisme naturaliste ».

A ceux qui seraient tentés de routine dans l'administration des sacrements, le Directoire demande de s'ouvrir à une forme nouvelle de vie paroissiale, de révéler aux chrétiens la valeur d'engagement qui est contenue dans les sacrements ; et bien loin de déconsidérer l'action apostolique et son importance, l'œuvre d'évangélisation sacramentelle ouvre aux militants un vaste champ d'action. *En partant des* sacrements et *par* les sacrements il s'agit de faire monter toute la communauté.

* *

« La France se trouve aujourd'hui à l'un de ces tournants qui marquent une époque » (p. 11). « Peut-être, dit le Directoire à cette même page, l'historien de l'avenir enregistrera-t-il cet acte épiscopal comme une date capitale, un peu comme à la bataille de la Marne, lorsque les chefs ont déclaré qu'on ne reculerait pas plus loin et que le redressement et la reconquête des régions envahies se feraient à partir de cette ligne ultime dans un effort vigoureux de tout le front. »

LES SACREMENTS

Le sacrement de Pénitence

IV

LA CONTRITION : CE QU'ELLE EST

Mes frères,

Dans le sacrement de Pénitence, il s'agit d'une réconciliation entre Dieu et l'homme. L'abolution du prêtre, ministre de Dieu, ne saurait donc être un geste magique ou automatique. A l'attitude de Dieu qui pardonne doit correspondre l'attitude de l'homme qui se dispose au pardon. Examinons l'acte fondamental, indispensable du pécheur qui veut obtenir son pardon : la *contrition.*

I

A première vue, ce mot de contrition paraît obscur et bizarre. En réalité, il est très expressif quand on sait qu'il dérive d'un verbe latin, « *conterere* », qui veut dire briser. Il indique donc un brisement, un écrasement. Et en effet, qu'est-ce que le péché, sinon un endurcissement de notre volonté qui se fige dans son propre sens contre la volonté divine. Quand nous péchons, nous nous endurcissons dans notre égoïsme, nous refusons d'écouter la voix de Dieu. Pour que notre péché soit détruit, il est nécessaire que ce durcissement égoïste soit brisé et que notre volonté redevienne souple dans la main de Dieu.

La contrition comporte donc essentiellement un redressement de la volonté. Le péché nous a rendu ennemi de Dieu. Nous avons tourné le dos au bien suprême pour chercher dans les créatures la satisfaction de l'immense besoin d'être heureux dont notre cœur est tourmenté. J'aurai la contrition de mon péché si je désavoue ce choix mauvais, si je me reprends, me rétracte et me tourne à nouveau vers Dieu Je voudrais que mon péché n'ait jamais existé, il m'est devenu odieux et insupportable et désormais Dieu seul est le but que je veux poursuivre. Bref, d'un même élan, je me détourne avec horreur de mon péché et je me jette en Dieu. Autrement dit, la contrition, c'est la forme que prend l'amour de Dieu dans l'âme qui a péché, si bien qu'un repentir où n'entrerait aucun amour de Dieu ne serait qu'une caricature de contrition.

« *Convertimini* » : « Convertissez-vous et revenez au Seigneur ». Ce cri qu'elle emprunte aux prophètes, l'Eglise le répète sans cesse dans sa Liturgie pour bien nous faire

comprendre que la honte, le regret ou le remords sont stériles par eux-mêmes s'ils ne nous préparent pas à la contrition. Car, d'eux-mêmes, ils ne comportent pas un redressement véritable de la volonté mauvaise. Je puis avoir honte et regretter d'avoir menti parce que tout simplement mon mensonge a été découvert et m'a valu une humiliation publique. Mais j'en conclus en moi-même : Attention, la prochaine fois, il faudra agir plus adroitement pour réussir. De même, mon remords après ce crime, c'est tout simplement la prise de conscience de déséquilibre intérieur dans lequel le péché m'a plongé. Je suis destiné à aller à Dieu par l'élan le plus profond de ma nature et voilà que pour satisfaire mon égoïsme je me suis détourné de ce Dieu. Forcément, je souffre de cette lutte avec moi-même. Mais ma volonté n'y est pour rien et je puis très bien, tout à la fois, être en proie au remords et être prêt à pécher à nouveau. Honte, regret, remords, si je ne veux pas qu'ils soient les préludes des peines plus terribles de la justice divine, doivent me préparer à cette conversion, à ce retournement, à cette volte-face de l'âme toute entière qui rompt les liens du péché, reprend sa liberté de mouvement et se retourne vers Dieu pour faire la paix avec lui. Alors, mais alors seulement, il y a contrition.

II

La contrition comporte donc nécessairement deux aspects. Non seulement la haine de mon passé de pécheur, mais encore la volonté de mieux faire à l'avenir, ce qu'exprime bien l'acte de contrition : « Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé... je prends la ferme résolution de ne plus vous offenser à l'avenir... » — Cette ferme résolution, ce « ferme propos » comme nous disons, c'est la contre-partie obligatoire, et comme la garantie de ma contrition. Un repentir qui ne s'épanouirait pas en ferme propos serait illusoire car alors, malgré les apparences, ma volonté demeurerait attachée au péché. Je ne me reprends pas véritablement puisque je suis prêt à recommencer. Seule, ma décision énergique de ne plus retomber dans le péché peut être le signe irrécusable de la sincérité de ma contrition.

« Alors, me direz-vous, inutile que j'aille me confesser, je n'ai sûrement pas le regret de mes péchés car je sais que j'y retomberai... » Essayons bien de nous faire une idée juste du ferme-propos. Avoir le ferme-propos, ce n'est pas avoir la certitude de ne plus pécher à l'avenir. Quand je dis : « Je prends la ferme résolution de ne plus vous offenser », je ne promets pas de ne plus pécher. Ce serait de la présomption. Je sais fort bien que je n'éviterai pas tout péché, je connais trop bien ma faiblesse humaine. Le ferme-propos, c'est uniquement la résolution sincère, pour le moment présent, de faire tout ce que je pourrai pour éviter de retomber dans le péché. Donc, ne confondez pas, âmes scrupuleuses « prévoir que vous retomberez » et « vouloir retomber ».

Evidemment, le pénitent qui veut retomber, qui est décidé, à la première occasion, à renouveler sa faute, n'a aucune contrition, il abuse du sacrement et se fait illusion sur l'efficacité de l'absolution qui ne peut effacer un péché sans qu'il soit désavoué par son auteur. Mais autre chose avoir un sentiment aigu de sa faiblesse, justifié par la malheureuse expérience des rechutes antérieures. Dès l'instant que vous appelez, en effet, « mal » le mal que vous avez fait ; que vous aimeriez bien ne pas l'avoir fait et être capable de ne jamais y retomber ; dès l'instant surtout que vous avez bien l'intention de faire tout ce qui est possible, avec l'appui de la grâce divine, pour éviter le péché à nouveau, vous n'avez pas à redouter l'hypocrisie et l'insincérité. Votre contrition est bonne. Il ne vous reste plus qu'à appuyer votre faiblesse sur les grâces d'assainissement et de force pour les luttes futures que nous donne Jésus en ce sacrement et qui visent précisément les péchés que nous avons soumis à l'absolution. C'est en ces grâces qu'il faut mettre votre confiance et non dans les problématiques capaciés de résistance de votre volonté. — Ne vous inquiétez donc pas de « demain »... A chaque jour suffit sa grâce. Aujourd'hui, vous avez la grâce de contrition. La grâce de demain suffira à demain, pourvu que vous restiez dans la confiance et dans la prière.

III

Pratiquement, à quel signe reconnaîtrez-vous votre ferme-propos authentique ?

Je m'adresse à vous d'abord qui glissez assez facilement sur la pente du péché mortel et je vous dis : le ferme propos, c'est la résolution sincère de ne plus pécher. Eh bien ! avez-vous pris les moyens de ne plus pécher, c'est-à-dire avez-vous fui les occasions du péché ? c.-à-d. tout ce qui fut pour vous la pierre d'achoppement qui vous fit tomber : telle fréquentation, tel livre, illustré, magazine ou journal ; si oui, vous avez eu le ferme propos. Si non, rappelez-vous l'avertissement de l'Esprit-Saint : « Celui qui aime le danger y périra ». Autre question : au sortir du confessionnal, avez-vous lutté contre vos mauvaises habitudes ? Avez-vous fait des progrès ? si légers soient-ils ? alors, vous avez eu la vraie contrition.

Restent les âmes — nombreuses heureusement — qui n'ont à confesser que des péchés véniels. Souvent elles se désolent d'apporter toujours au confessionnal le même bagage de petites fautes. « A quoi nous servent nos confession, murmurent-elles, puisque nous ne constatons aucun progrès. Ce sont toujours les mêmes aveux à renouveler ». Et à leur tour, elles aussi, elles craignent pour la sincérité de leur ferme propos. Ne garderaient-elles pas, en dépit de toutes leurs protestations, une affection très marquée pour le péché véniel ? — A ces âmes angoissées, je rappelle-

rai tout d'abord que, quoi qu'elles fassent, elles n'arriveront jamais à supprimer complètement le péché véniel de leur vie. C'est l'enseignement du Concile de Trente. Qu'un chrétien prenne la résolution très ferme de ne commettre aucune faute vénielle de propos délibéré, rien de plus louable, mais cette résolution doit être une volonté arrêtée de se surveiller en toute rencontre plutôt qu'une espérance de réussir toujours. Malgré toute sa vigilance, il fera les constatations les plus humiliantes de sa fragilité. Et c'est très bien ainsi : Dieu, en nous laissant nous débattre dans cette lutte sans résultats tangibles, imite les chirurgiens expérimentés qui tiennent ouvertes certaines plaies pour prévenir des accidents mortels. Malgré nos supplications, Dieu laisse suppurer certaines de nos plaies — je veux dire nous laisse sujets à plusieurs faiblesses ou infirmités, parce qu'il voit qu'une santé spirituelle parfaite deviendrait pour nous une tentation d'orgueil.

Pratiquement, il est bon de prendre, à chaque confession, une résolution précise pour qu'elle soit efficace, portant sur tel péché à éviter, sur tel point particulier de sa vie, que l'on se propose de travailler plus spécialement jusqu'à la prochaine confession — non sur l'ensemble des fautes accusées, ni même habituellement sur plusieurs. Mieux encore : on s'attachera à prévoir d'après l'expérience du passé, les circonstances qui pourraient nous amener à la chute, les occasions au milieu desquelles, si nous nous y plaçons, nous risquons d'être entraînés à y retomber. Et on fera porter la résolution sur ces occasions à éviter. Enfin, pour s'aider à la mieux tenir, on soumettra cette résolution à son confesseur.

Ainsi, nos confessions ne seront plus la répétition fastidieuse de péchés standards mais un puissant moyen de sanctification.

* *

Si telle est la vraie contrition, vous comprenez, m. f., qu'il soit nécessaire de la demander à Dieu. Elle est, en effet, un acte surnaturel qui exige l'intervention du St-Esprit ; elle est une grâce qui, au même titre que toutes les autres grâces, doit être de notre part l'objet d'une demande fervente.

Avant d'entrer au confessionnal, prions donc l'Esprit Saint de déposer en notre cœur ce sentiment surnaturel. Il nous exaucera toujours. Après quoi, il ne nous restera plus qu'à joindre notre action personnelle à celle de Dieu pour donner infailliblement naissance en nous à la contrition.

CONFERENCES SUR LA VIE CHRETIENNE

IV

LE PROGRÈS, LOI DE TOUTE VIE

La plupart des chrétiens se soucient peu de leur progrès dans la vertu. Ils croient que le caractère ne peut se modifier ; ils s'excusent de leurs défauts en disant : c'est mon tempérament, je n'y peux rien. Ils ont partiellement raison : les tendances profondes d'un homme ne se transforment pas radicalement. Mais on peut en atténuer les excès. En tous cas, même si certains défauts extérieurs, certaines tournures d'esprit sont difficiles à modifier, le chrétien généreux trouve là une occasion de faire des efforts et de progresser dans la sainteté et l'amour de Dieu. Et cela est à la portée de tous. Et c'est le devoir de tous.

Nous allons tâcher de le comprendre en voyant que le progrès est la loi de toute vie, y compris de la vie surnaturelle. Puis nous étudierons comment ce progrès se réalise.

I. — *Le progrès est la loi de toute vie*

La matière qu'on appelle inerte ne progresse pas. En réalité, ainsi que la science l'a découvert depuis peu, elle n'est pas immobile à l'échelle des infiniment petits. Mais cette activité est pour ainsi dire statique : elle n'aboutit pas à un développement organique.

Par contre, les êtres vivants sont nécessairement soumis à la loi du progrès : très petits à leur origine, microscopiques même, ils se développent selon un rythme plus ou moins rapide, mais la plupart du temps prodigieux. Pensez à l'exubérance vitale qu'a dû mettre en œuvre l'organisme d'un enfant pour que, à deux ans et demi, comme c'est normal, il atteigne la moitié de sa taille d'adulte, et pèse quatre fois plus qu'à sa naissance ! Cette vie physique doit se développer pour aboutir à un sommet. Le jour où le corps commence à se scléroser, il peut se maintenir encore longtemps, mais il s'affaiblit progressivement. Il faut le ménager, et malgré toutes les précautions il aboutit à la mort.

L'intelligence, elle aussi, est soumise à la loi du progrès si elle veut éviter la sclérose et l'abrutissement. A l'instar du corps qu'elle anime, c'est au cours des premières années de l'existence que son développement est le plus décisif. Supposez qu'un enfant ait vécu jusqu'à l'âge de dix ans hors de tout commerce humain, (pensez aux petites indiennes volées et nourries par des louves), son intelligence est atrophiée irrémédiablement. Finie la facilité d'élocution et le don d'apprendre en se jouant les langues nouvelles ; disparue la malléabilité d'un jeune cerveau et de membres délicats : asservi à des routines contre-nature, cet enfant vivra longtemps en bête et émergera difficilement de l'animalité.

Et même si l'intelligence a été bien formée pendant les premières années, cela ne suffit pas. Il faut continuer sans arrêt cet effort d'assimilation et de gymnastique intellectuelle. Si un jour on s'arrête, non seulement on reste au degré où se sera terminée l'instruction, mais on rétrograde par suite des oublis d'une mémoire non entretenue. Certes l'expérience de tout homme lui permet un enrichissement sur le plan pratique, mais si l'intelligence ne fait pas un effort vital de

critique et de mémoire, cette expérience ne sert pas à grand chose. Et si l'on veut progresser sérieusement dans les connaissances, il faut sans cesse étudier : dès qu'un intellectuel trouve qu'il en sait assez et qu'il n'a plus qu'à exploiter son capital, c'est fini, il recule, il « s'encroûte », selon l'expression vulgaire et pittoresque. Eût-il été jusqu'alors un professeur brillant, il ne tarde pas à perdre sa flamme et son rayonnement.

Par contre, le travail intellectuel permet un progrès indéfini. Et c'est là que l'intelligence prouve sa différence d'avec le corps. Alors que celui-ci arrive fatalement à la décrépitude, l'intelligence peut se perfectionner jusqu'à la fin de la vie terrestre. Elle n'a pas alors les mêmes qualités — ni les mêmes défauts — qu'à l'époque de la jeunesse, mais elle peut quand même progresser en finesse, en bon sens, et en pénétration des grands principes qui éclairent les synthèses.

La même loi du progrès gouverne la volonté et la morale. « Celui qui n'avance pas, recule », dit-on ; et c'est évident. Les mauvaises tendances de notre nature déchue, quoique s'apaisant en général avec les années de la maturité, restent cependant toujours assez fortes pour exiger de nous un effort et une lutte continuels. Nous nageons à contre-courant. Dès que nous cessons de résister, nous sommes entraînés.

II. — *Le progrès est la loi de la vie surnaturelle*

Cette loi du progrès, loi de toute vie, est aussi la loi de notre vie surnaturelle. Car dès que nous possédons la grâce — au baptême, normalement — une vie supérieure, une vie divine, vient se surajouter à notre vie intellectuelle et morale. Elle nous pénètre à fond, elle jaillit du plus intime de notre être, non pas certes qu'elle dépende de nous, car elle est un don permanent de Dieu, mais Dieu nous la donne si libéralement qu'elle est aussi réellement nôtre que notre vie spirituelle. La seule différence, c'est que nous pouvons la perdre par le péché mortel.

En quoi consiste cette vie, en ses profondeurs ? Nous ne pouvons le dire. A ce degré elle est aussi mystérieuse que la vie divine dont elle est une participation. Or la vie divine, au fond, n'est autre que la nature divine, et celle-ci est pour nous un mystère insondable. Nous savons bien, théoriquement, qu'il y a en Dieu de l'unité, de la vérité, de la bonté, de la beauté, et une infinité d'autres attributs infinis. Mais, même en élevant à l'infini les qualités des créatures, notre esprit n'aboutit pas à un concept digne de Dieu. Car Dieu ne possède pas seulement l'être, le bien, le beau, etc. à l'infini, il les possède d'une manière qui lui est propre et qui nous échappe. Autrement dit, pour parler en termes philosophiques, il les possède non d'une manière univoque — tels que nous les concevons, mais d'une manière analogue, qui lui est strictement personnelle. Penser autrement, dit saint Thomas — pourtant si pondéré dans ses expressions — serait ridicule.

Toutefois, si cette vie divine est mystérieuse en ses profondeurs, elle l'est moins dans son épanouissement. On peut même dire qu'elle ne l'est plus, au stade conceptuel, grâce à la Révélation. Nous savons, en effet, qu'en Dieu la vie, qui est une vie spirituelle, s'épanouit en vie trinitaire, d'où résultent le Verbe, lumière divine, et le St-Esprit, amour divin. Et c'est précisément à cette vie divine que nous participons par les vertus théologales, surtout par la foi et la charité. La foi, vertu infuse dans l'intelligence, nous assimile au Verbe. La charité, vertu infuse dans la volonté, nous assimile au St-Esprit. Entraînés par le Verbe incarné et le St-Esprit, nous pénétrons ainsi au cœur même de la Trinité, nous avons une vie vraiment divine, de la même nature que celle de Dieu. Ce qui la différencie, c'est qu'elle est une simple participation imparfaite à celle de Dieu, comme un morceau de fer rouge participe à la chaleur du feu, et par suite elle est bornée en nous selon nos capacités naturelles et individuelles. Alors qu'en Dieu la vie est infinie et ne peut donc pas augmenter, la nôtre peut toujours croître, et indéfiniment, car elle restera toujours infiniment éloignée de la perfection de Dieu.

De plus cette vie théologale, essentiellement divine et contemplative, rayonne dans notre vie morale au moyen des vertus morales infuses. On peut dire qu'ainsi nous acquérons une ressemblance vitale supplémentaire avec Dieu. Car Dieu aussi est actif : il a créé le monde et il le gouverne. En un mot, tout notre être, non seulement l'âme, mais le corps, est pénétré par la grâce d'un principe de vie surnaturelle qui fait de nous des dieux par participation.

Or est-il admissible qu'après avoir reçu cette vie initiale au baptême, nous n'en favorisions pas le développement ? Est-il normal qu'après avoir passé de nombreuses années sur terre, nous paraissions devant Dieu avec une vie divine aussi restreinte qu'aux premiers jours de notre enfance ? Un homme qui reste toute sa vie avec un corps d'enfant est un nain. Celui qui garde une mentalité infantile est un arriéré ou un primitif. Celui qui reste normalement au stade des instincts, qui dominaient dans sa prime enfance, vit en animal. De même le chrétien qui ne développe pas sa vie surnaturelle est un nain à ce plan divin : il ne réalise pas entièrement sa vocation. Le trésor qu'il porte en son âme a toujours une valeur infinie, en tant que la grâce est d'un ordre infiniment supérieur à la vie spirituelle naturelle. Mais dans cet ordre divin il y a des nains et des géants, il y a la sainteté de l'enfant qui meurt après son baptême et celle d'un S. Paul ou d'une Ste Thérèse de Lisieux qui ont atteint un degré d'épanouissement prodigieux. Celui qui, délibérément, néglige de développer la vie surnaturelle reçue au baptême va à l'encontre des

lois de la vie, il fait une injure à Dieu qui est infiniment aimable et désirable, et il risque de se priver des grâces actuelles nécessaires à la conservation de cette vie divine.

III. — *Comment s'accroît cette vie surnaturelle*

Si la vie surnaturelle est mystérieuse, son mode d'accroissement l'est nécessairement aussi. Nous ne pouvons en pénétrer le mystère que d'une manière analogique. S. Thomas constate que la vie naturelle, physique, intellectuelle ou morale, ne se développe pas d'une façon régulière. Elle procède par étapes, par bonds — et en cela il est d'accord avec les savants modernes. Ainsi tout exercice physique joue un rôle, mais il n'enrichit l'organisme que dans les conditions voulues d'adaptation, d'effort, d'habitude, etc. L'intelligence de l'élève ne s'enrichit pas nécessairement à chaque lecture ou à chaque classe : il faut pour cela un effort personnel de compréhension, d'assimilation et de mémoire. Une vertu morale ne s'acquiert pas, normalement, par n'importe quel acte vertueux : il faut à cet acte une vigueur exceptionnelle. Il en est de même pour la vie de la grâce. Elle ne progresse qu'à la suite d'un effort énergique. Les actes faibles, rémittents, comme disent les théologiens, ont leur utilité, mais pas immédiat : ils sont seulement une préparation à un acte fort, et c'est au moment où celui-ci est produit que l'âme avance en charité et en sainteté : bel encouragement à la générosité.

Et de quelle nature est cet acte plus ardent ? Faut-il, comme tant de personnes se l'imaginent à tort, se représenter un effort physique, nerveux, au moyen d'un enthousiasme de commande ? Faut-il supposer que le progrès de la ferveur se fait du centre à la périphérie, de l'âme à la sensibilité, et que l'effort maximum a lieu quand le corps, sous le rayonnement de l'ardeur intérieure, tombe en syncope ou en extase ? Nullement. Le progrès se fait en sens inverse, pourrait-on dire : il se fait, ontologiquement, par une pénétration de plus en plus intime de la grâce, et, psychologiquement, par renforcement de l'appartenance à Dieu. C'est un progrès qualitatif, et non quantitatif. La foi progresse essentiellement par une soumission plus cordiale à la Parole divine, et non par une multiplication de visions ; l'espérance s'affermit par une assurance plus inébranlable dans le secours de Dieu, et non par une excitation exaltée ; la charité, qui est un don de soi à Dieu, augmente dans la mesure où l'âme est pénétrée de cette donation, et non pas en proportion des consolations sensibles.

C'est ainsi qu'un objet mis au feu peut devenir de plus en plus chaud et lumineux sans augmenter de dimensions. Mieux encore : il est certain que les convictions intellectuelles peuvent se faire plus profondes, même quand aucune nouvelle connaissance ne s'y ajoute. Car en méditant les grandes vérités, en les contemplant, en les approfondissant, on se les assimile plus parfaitement, on en sent mieux le sens, la portée, les conséquences. On devient beaucoup plus sûr de soi. Ainsi en est-il de la vie de grâce et de charité. Son progrès est une affaire de don et de soumission à Dieu plutôt que d'exaltation et d'exubérance sensible. Par suite il est impossible de discerner directement ce progrès. On peut seulement le soupçonner d'après ses effets : renoncement aux défauts, pratique des vertus ; et nous ne saurons qu'au ciel quel est notre degré de sainteté.

Mais, dans ce cas, comment progresser dans la vie surnaturelle ? Y a-t-il pour elle un aliment, comme pour le corps (nourriture) et l'esprit (étude) ? Ou bien la répétition des actes, qui réussit en morale, sera-t-elle aussi le meilleur moyen de progresser dans l'amour de Dieu ? La question est d'une grande importance pratique. Voici la réponse en trois points principaux :

1° Oui, il y a une nourriture de la vie surnaturelle : ce sont les sacrements. Tout sacrement bien reçu, celui de pénitence, par exemple, et surtout l'Eucharistie, confère normalement une augmentation de grâce sanctifiante. Dieu ne met pas de bornes à ses bienfaits : il se donne à nous dans la mesure où nous le désirons.

2° Oui encore, comme en morale, la répétition des actes fait progresser la vie divine. Toutefois pas de la même manière. Les vertus acquises sont influencées directement par les actes bons, car elles sont du même ordre : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ». Mais nos actes surnaturels n'agissent pas directement sur les vertus infuses, car celles-ci étant une participation à la vie même de Dieu, elles ne dépendent directement que de Dieu. Ils n'obtiennent une augmentation des vertus qu'en tant qu'actes méritoires : Dieu s'engage en justice à récompenser ainsi nos efforts.

Sans compter que physiologiquement et psychologiquement nos actes vertueux ont un rôle important : ils disposent nos facultés à recevoir les dons de Dieu, et ils les assouplissent à exécuter facilement leur devoir. Ainsi le génie du musicien réside dans son esprit, mais l'habileté de ses doigts lui est évidemment d'un grand secours.

3° Enfin il y a un autre moyen d'obtenir de Dieu le progrès, c'est de le lui demander. Moyen très différent des autres. Par les sacrements, Dieu a l'initiative ; par le mérite, il tient compte de nos efforts en justice ; mais quand il exauce nos prières, il agit, en principe, par miséricorde (en principe, parce que si ces prières sont prononcées par une âme en état de grâce, elles revêtent de ce fait une nouvelle valeur aux yeux de Dieu : une valeur de mérite, fondée en justice). Ainsi donc tout homme, même pécheur, peut par ce moyen obtenir son relèvement et son progrès : *il suffit de prier instamment,* sans relâche, et avec les conditions morales nécessaires d'humilité et de bonne volonté.

* *